
PROGRAMME DE FORMATION

Conduire un projet de création d'entreprise

RS7004

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- Vérifier la cohérence de son projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation de ses propres compétences, de ses ambitions et contraintes personnelles avec les objectifs et l'envergure du projet de création d'entreprise afin de valider ou non sa faisabilité.
- Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé en analysant les caractéristiques du cœur de cible (besoins, comportement d'achat, attentes, profil ...) ainsi que de ses concurrents directs et indirects afin de positionner de façon optimale son concept.
- Élaborer le Business Model du projet de création d'entreprise en définissant l'ensemble de ses composantes afin de le structurer et de l'utiliser comme outil de pilotage. Le candidat veillera à adapter son offre à un public en situation de handicap.
- Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise en tenant compte de ses avantages et de ses obligations (formalités de création, souplesse de gestion de l'entreprise au quotidien, régime fiscal et social, etc.) afin de lui donner une existence légale.
- Évaluer la rentabilité financière de son projet de création d'entreprise, en estimant son chiffre d'affaires prévisionnel et en calculant les besoins financiers en termes d'investissements et de frais de fonctionnement afin de valider la faisabilité économique du projet.
- Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiés tout en définissant une ligne éditoriale cohérente afin de promouvoir sur le marché les offres portées par la future entreprise.
- Analyser les différentes aides possibles à la création d'entreprise en identifiant les principaux dispositifs financiers et leurs conditions d'éligibilité afin de mettre en œuvre les démarches nécessaires.
- Élaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise en l'adaptant dans sa forme et dans son contenu en fonction des objectifs poursuivis et des interlocuteurs visés (avocats, comptables, banquiers, organismes publics d'aide, partenaires, investisseurs, fournisseurs, clients, etc...) afin de créer un impact positif et donner envie d'aller plus loin lors d'une présentation orale.
- Identifier les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise en analysant les actions à mettre en œuvre auprès des organismes dédiés (Publication au journal officiel, rédaction des statuts, enregistrement INPI, cerfa M0/P0 ...) afin d'être en mesure de créer l'entreprise dans le respect des conditions légales.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Tout public ayant un projet de création d'entreprise.
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur).
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.

LIEU DE LA FORMATION

En distanciel. Sessions en direct via des outils de visioconférence comme Zoom, Microsoft Teams

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Animation en direct (synchrone).

Moyens utilisés en temps réel pendant la visioconférence :

- Partage d'écran : Présentation de documents, slides, outils, vidéos
- Diaporamas interactifs : PowerPoint
- Discussions orales et visuelles : Caméra + micro, échanges entre participants
- Mise en situation / jeux de rôle : Simulations de cas concrets

Supports pédagogiques mis à disposition : transmis après la formation

MOYENS TECHNIQUES

Classes virtuelles en visioconférence

- Sessions en direct via des outils de visioconférence comme Zoom, Microsoft Teams ou autre selon la préférence de l'organisme.
- Interaction en temps réel entre formateurs et apprenants pour poser des questions, échanger des idées et approfondir les contenus.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Des évaluations formatives seront organisées au cours de la formation, intégrant des questions interactives et des discussions en direct.

Des travaux pratiques pourront être assignés aux participants, évalués en fonction de leur exécution et de leur compréhension.

La formation mène à la certification 'Conduire un projet de création d'entreprise', enregistrée le 31/01/2025 au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le n° RS7004, et détenue par Créactifs.

SANCTION DE LA FORMATION - CERTIFICATION

Cette formation prépare à la certification Conduire un projet de création d'entreprise enregistrée au répertoire spécifique sous le numéro RS7004 par CréActifs.

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, le stagiaire devra remettre un rapport écrit présentant son projet de création d'entreprise. Il présentera ensuite son projet lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel.

Déroulé des épreuves d'évaluation

Dossier de projet professionnel à remettre au minimum 2 semaines avant la soutenance orale.

Soutenance orale : 20 min de présentation et 10 min de Q/R avec le jury.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Questionnaire de satisfaction à chaud à remplir en fin de formation : mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés

Questionnaire de satisfaction à froid trois semaines après la fin de formation : permet d'évaluer l'utilité réelle des compétences acquises, leur mise en pratique sur le terrain et l'impact de la formation sur l'évolution professionnelle de l'apprenant

Ces questionnaires vous seront envoyés par courriel et feront l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées. En cas de non-réponse, un dispositif de relance sera mis en place sous un délai de sept jours.

TAUX DE SATISFACTION : calcul en cours

DÉLAI D'ACCÈS

La formation est accessible tout au long de l'année. Le délai moyen entre la demande et l'entrée en formation est de 2 à 4 semaines.

CONTACT ET INSCRIPTION

- Contact par courriel ou téléphone pour un premier échange
- Analyse de vos besoins avec un conseiller formation
- Signature d'un devis avec programme de formation selon vos besoins
- Signature de la convention / contrat de formation avec programme de formation

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Selon votre situation et la nature de votre formation, nous pouvons :

- Aménager les horaires ou la durée des sessions,
- Fournir des supports pédagogiques adaptés : fichiers en gros caractères, versions audio, documents faciles à lire et à comprendre (FALC), etc.,
- Activer le sous-titrage automatique sur les plateformes de visioconférence,

- Proposer des temps de tutorat individualisé,
- Permettre la présence d'un accompagnant ou d'un aidant pendant la formation.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter notre référent handicap Clairice Stephe par courriel à : contact@sebforma.com

TARIF

1 500 euros net de taxes. Formation exonérée de TVA selon l'article 261-4-4° a du CGI

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Module 1 – Définir son projet et évaluer sa faisabilité (C1) - Durée : 3h

- Auto-diagnostic du porteur de projet (compétences, ambitions, contraintes).
- Définition des objectifs du projet et de sa raison d'être.
- Analyse des risques et opportunités personnelles.

Module 2 – Étudier le marché et analyser la concurrence (C2) - Durée : 3h30

- Les différentes méthodes d'étude de marché (quantitative et qualitative).
- Segmentation et définition des personae.
- Analyse concurrentielle et environnementale (PESTEL).

Module 3 – Construire le Business Model (C3) – Durée : 2h30

- Les 9 blocs du Business Model Canvas.
- Proposition de valeur et différenciation.
- Accessibilité et inclusion dans l'offre.

Module 4 – Choisir le statut juridique adapté (C4) - Durée : 2h

- Présentation comparative des statuts.
- Les obligations légales, fiscales et sociales.
- Cas pratiques d'entrepreneurs.

Module 5 – Élaborer le prévisionnel financier (C5) - Durée : 3h

- Chiffre d'affaires prévisionnel.
- Compte de résultat, plan de trésorerie, plan de financement.
- Seuil de rentabilité et point mort.

Module 6 – Construire sa stratégie de communication (C6) - Durée : 2h30

- Stratégie de communication digitale et print.
- Rédaction d'un plan de communication.
- Outils gratuits de création de contenu.

Module 7 – Identifier les aides à la création d'entreprise (C7) - Durée : 1h

- Panorama des aides publiques et privées.
- Financements alternatifs (crowdfunding, prêts d'honneur).

Module 8 – Élaborer un argumentaire de présentation (C8) - Durée : 2h

- Méthodes de présentation orale (Pitch Deck, storytelling).
- Structure d'un argumentaire de projet.

Module 9 – Préparer les démarches d'immatriculation (C9) - Durée : 1h30

- Démarches de création (statuts, capital, annonce légale, INPI, guichet unique).
- Formalités post-crédation (comptabilité, assurance, obligations légales).